Outremont Montréal

LISTE, NON LIMITATIVE, DES DOCUMENTS À DÉPOSER POUR LE
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)
en plus des documents exigés au règlement de construction numéro 11-018 et le règlement sur les permis et certificats numéro 1176.

MODIFICATION D'UNE COMPOSANTE ARCHITECTURALE

Localisation des travaux (adresse)

LISTE DES DOCUMENTS À SOUMETTRE

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL (PIIA)

1. les plans, élévations, coupes, perspectives et axonométrie avec les détails et devis de la construction requis pour une compréhension claire du projet ou des travaux à réaliser; ☐

2. élévation couleur ou photomontage des façades ou des travaux projetés montrant le voisinage (bâtiment, terrain, etc.); ☐

3. perspective 3D des travaux projetés montrant le voisinage (bâtiment, terrain, etc.); ☐

4. photos des conditions existantes et du voisinage (bâtiment, terrain, etc.); ☐

5. échantillon des matériaux de tous les revêtements extérieurs avec une charte des couleurs; ☐

6. une copie des documents version numérique (PDF ou JPEG); ☐

7. deux (2) copies des documents format papier; ☐

8. paiement des frais exigés pour l'analyse de la demande. ☐

9. dans le cas d'une grande propriété à caractère institutionnel et d'un lieu de culte d'intérêt identifié à l'annexe A - Patrimoine du règlement concernant les PIIA numéro 1189, une recherche documentaire préalable effectuée conformément à l'annexe I intitulée « Recherche documentaire préalable à une évaluation d'intérêt patrimonial » ☐

Documents supplémentaires: a. _____

b. _____

c. _____

Agent du cadre bâti :_____